

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DUNOIS
COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 09 DECEMBRE 2011
(affiché en exécution des articles L2121-25 et L.5211-1 du Code des Collectivités Territoriales)

Le conseil communautaire s'est réuni le 09 décembre 2011 à 18 H 30 dans la salle de réunion de la Communauté de Communes, sous la présidence de Gérard DELAFONT sur convocation adressée le 2 décembre 2011
26 conseillers étaient présents.

Mme Annie TIXIER a été élue secrétaire de séance.

Information sur décisions prises par délégation

Signature de marchés : le président informe le conseil communautaire qu'après consultation pour avis de la Commission d'Appel d'Offres, il a signé les marchés suivants :

- Maîtrise d'œuvre pour la création de la zone d'activité de Chabannes : attributaire : Saunier et associés Guéret pour un montant HT de 59 582.50 €
- Acquisition Véhicule pour transport des repas à domicile : attributaire : Générale Automobile Creusoise GUERET pour un montant de 21 560 € HT
- Maîtrise d'œuvre pour réhabilitation Hôtel Lépinat : attributaire : Atelier d'architecture BREUILLAUD LIMONDIN – 94 Fontenay sous Bois pour un montant de 105 000 € HT

Domaine Intercommunalité

Avis sur la proposition du Préfet envisageant 2 communautés de communes sur le Nord de la Creuse.

Le président explique au Conseil que le Préfet souhaite arrêter le schéma de l'intercommunalité à la fin de l'année afin de ne pas bloquer les regroupements qui sont prêts à démarrer, notamment celui de l'agglomération de GUERET/ST VAURY. En effet, il n'est pas possible d'arrêter le schéma de façon individuelle, EPCI par EPCI. Il explique également que ce n'est pas parce que le schéma général sera arrêté qu'il ne sera plus possible de faire des modifications.

Pour le Nord du Département, le Préfet a réuni le 1^{er} décembre les 5 com com concernées pour présenter son projet tenant compte des souhaits ou volontés des communes : Il a proposé 2 zones, l'une adossée au Pays de Boussac, l'autre au Pays Dunois.

Les 5 com com doivent se prononcer sur cette proposition avant la réunion de commission départementale du 12 décembre.

Pour ce qui nous concerne, la carte proposée regroupe le Pays Dunois, Marche Avenir et Les 2 vallées sauf Bonnat dont le rattachement reste à déterminer (avec proposition dans la communauté d'agglomération). S'y ajoutent Colondannes, La Celle Dunoise, Le Bourg d'Hem, Champsanglard. Elle exclut St Sébastien selon le vœu de celle-ci de se rattacher au Pays Sostranien. Il ouvre le débat sur cette proposition.

Les élus expriment leur inquiétude sur le manque de connaissance des conséquences notamment financière de ce nouveau découpage. Certains élus craignent et trouvent dommage que le travail en commun réalisé au niveau du Pays ne puisse se poursuivre.

Le président indique que ce choix n'empêchera pas de continuer à collaborer avec le Pays Sostranien dans les domaines déjà engagés et notamment au niveau des actions touristiques. Il est également pointé que les communes entrantes n'ont rien à payer alors qu'il faut payer pour un droit de sortie.

Après débat, le président invite le conseil à se prononcer sur le découpage Nord proposé par le Préfet :

Le conseil à la majorité accepte la proposition du Préfet et lui demande de répondre favorablement à Bonnat d'intégrer la communauté d'agglomération. Pour : 21 - Abstentions : 5 - Contre : 0

Concernant le schéma départemental le conseil émet un avis favorable avec demande de prise en compte des vœux des 2 communes de Fursac d'intégrer le Pays Sostranien.

Domaine finances/fiscalité

- Décisions modificatives au budget

Certains comptes du budget de fonctionnement sont augmentés en dépenses et recettes pour un montant global de 36 950 €

- Le conseil autorise le mandatement des dépenses d'investissement en 2012 avant le vote du budget : dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2011
- Des créances irrécouvrables sure des années antérieures sont admises en non valeur pour un montant de 299.08 €
- Commission intercommunale des impôts directs : proposition de membres à transmettre aux services fiscaux : le conseil entérine les propositions faites par les communes

Domaine Habitat

- Nouveau programme régional d'amélioration de l'habitat.

En négociation depuis le début de l'année avec les partenaires financiers Etat, Région, Département, la convention multipartenariale est en cours de finalisation. Un accent particulier est porté sur les travaux permettant un gain énergétique (selon les orientations du Grenelle).

Le président propose de s'inscrire dans ce nouveau programme qui permet d'accorder des aides pour l'amélioration des logements privés dans les domaines suivants :

- Adaptation à l'âge et au handicap
- Amélioration des performances énergétiques (but : atteindre les objectifs du Grenelle de l'environnement)
- Lutte contre l'habitat indigne et très dégradé.
- Résorption de l'habitat vacant

La convention permet d'obtenir une aide au financement du suivi animation. Le président propose de créer un poste de chargé de mission à mi-temps financé à hauteur de 70 %.

Il reste à négocier les objectifs quantitatifs proposés par l'ANAH à partir de statistiques départementales et à définir la participation de la communauté de communes au financement des travaux aidés.

Le conseil à l'unanimité

- accepte le principe d'engagement dans le PRIG 2 et de la signature de la convention avec les partenaires financiers
- donne mandat au Président et au Vice Président en charge de l'Habitat pour finaliser les termes de la convention : négociation des objectifs quantitatifs, étude sur les engagements de financement
- accepte le principe de création d'un poste de chargé de mission habitat à 17,5/35^{ème} pour une durée de 2 ans.

Domaine Personnel

- Médecine professionnelle et préventive

Le Président indique qu'en l'absence de service de médecine professionnelle organisée par le Centre de Gestion, il a été fait appel à un médecin agréé pour le personnel de la microcrèche, afin de répondre aux exigences de la PMI.

Plus généralement se pose le problème de la médecine professionnelle et préventive pour l'ensemble des agents.

Aussi pour les communes qui seraient intéressées, le président propose de travailler sur une convention à négocier avec les médecins agréés du territoire volontaires, dans le but de faciliter la mise en place de ce service. La répartition des agents pourrait se faire à l'échelon intercommunal, le médecin traitant ne pouvant être le médecin professionnel.

Domaine Tourisme

- Renouvellement convention d'objectifs avec l'office de tourisme

La convention signée pour 3 ans étant arrivée à échéance, le président indique que celle-ci a été revue avec le Président de l'Office de Tourisme. Il la soumet aux conseillers. Elle reste, dans ses

grandes lignes, semblable à la précédente Il a été notamment ajouté un article sur l'évolution prévisible du périmètre d'intervention lié au futur périmètre intercommunal.

Domaine Mobilité

- Bilan 2011 de l'opération Bourse au permis de conduire

3 bourses ont été accordées en 2011 pour un montant global de 2 381.40 €..

Il reste 4 bénéficiaires en cours de formation.

Le président propose de renouveler l'opération sur 2012 et de renouveler la convention avec ECF dans les mêmes termes, avec une augmentation de tarif de 2.05 %. Cette proposition est acceptée à l'unanimité

Domaine Déchets

- Projet de transformation des statuts du SIERS pour projet de transformation en syndicat départemental de traitement des déchets

Suite aux travaux du Syndicat mixte d'études pour la gestion des déchets ménagers (SME) proposant une organisation juridique de type syndicat mixte, et à la candidature du comité syndical du SIERS pour porter cette structure, le conseil communautaire à la majorité (24 pour – 2 abstentions), donne son accord de principe pour modifier les statuts du SIERS afin qu'il puisse se transformer en syndicat départemental de traitement, intégrant le Conseil Général et les autres EPCI non adhérents au SIERS ayant la compétence Déchets

- Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets

J.Claude Carpentier, président du groupe de travail Déchets présente les grandes lignes du rapport établi par le SIERS.

Questions diverses

- Remplacement de Pierrette Pradeau à la Commission d'Appel d'Offres :

M. Michel Laverdant accepte de la remplacer en qualité de suppléant.

- Motion en faveur du projet POCL scénario Ouest Sud

Jean Parlebas évoque les négociations menées entre la SNCF et la région sur les projets de lignes de chemin de fer qui ont conduit à privilégier le barreau Limoges-Poitiers. Le département de la Creuse n'a pas été invité aux négociations. La solution privilégiée conduirait à la disparition des trains entre Limoges et Chateauroux.

Aussi propose-t-il un texte de motion demandant que le projet POCL soit retenu, celui-ci permettant d'assurer le meilleur aménagement du territoire des régions Centre et Nord Limousin.

La motion est adoptée à l'unanimité.

La séance est levée à 21 H 35.